



# Rapport d'activités 2020

*Manuel Gysel,  
architecte diplômé ETH SIA,  
Isler Gysel Architekten,  
membre du comité directeur  
et du conseil de fondation*



Chère lectrice, cher lecteur,

Juste avant de commencer mes études d'architecture, je me suis décidé pour un séjour linguistique en Californie : mon premier voyage seul en fauteuil roulant. L'organisateur me garantit que tout allait être fait pour m'assurer un séjour agréable et sans heurts – et cela en 1995. Le Collège, un superbe établissement avec des cours verdoyantes et des coursives spacieuses, fut adapté à mes besoins : une rampe rapidement construite me permit d'accéder à l'étage supérieur de l'aile réservée aux classes, et, dans le dortoir, quelques brouettes de ciment m'aident à passer les seuils pour accéder aux espaces de séjour. Impressionné par l'adaptation simple et efficace, je regrettais simultanément le traitement insensible auquel a été soumis le bâtiment.

De retour en Suisse, j'ai souvent fait l'expérience pendant mes premières années d'activité professionnelle que l'on tentait d'écarter les mesures nécessaires à une construction sans obstacles pour des raisons esthétiques et financières. Ce fut une situation particulièrement pénible pour moi en tant qu'architecte. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité des personnes handicapées en 2004, la situation a définitivement changé : aujourd'hui, il n'est plus question du « quoi » mettre en œuvre, mais du « comment ». Il existe désormais plein de possibilités et produits différents : il peut s'agir de plateformes élévatrices intégrées de manière presque invisibles dans les escaliers, de rampes élégantes ou d'ascenseurs sur mesure intégrés dans de vieux bâtiments. La construction sans obstacles est devenue un élément naturel de notre culture de construction : en tant qu'architecte, je peux me concentrer pleinement sur des solutions de haute qualité en termes de fonction et de conception.

En cette matière, la Suisse a désormais devancé ses pays voisins, même les États-Unis qui furent longtemps des précurseurs. Une des raisons pour ce développement est l'engagement sans relâche et transcantonal du Centre suisse pour une architecture sans obstacles. J'ai moi-même vécu, d'année en année, l'amélioration constante de mon environnement de travail et l'agrandissement de mon champ d'action. C'est tout simplement génial !

*Manuel Gysel*

*P.S. : en juin 2021, la fondation a fêté ses 40 ans d'existence et s'est installée dans de nouveaux bureaux à la Zollhaus à Zurich. En avant pour les prochaines 40 années et félicitations !*

*Photo page de garde: négociations à propos des bornes de recharge électrique sans obstacles*

**En 2020, le Centre suisse a fait une démonstration impressionnante : malgré des restrictions jamais vues dues à la pandémie, nous avons mené à terme presque tous nos projets. Comme si nous ne voulions pas rater l'occasion offerte par tout changement inhérent à chaque crise. Pour l'année à venir, nous espérons que ce nouvel élan renforce notre quarantième anniversaire et nous porte aussi dans le futur !**

L'année 2020 a été littéralement extraordinaire, à plus d'un titre : le lockdown sanitaire avec le port de masques obligatoire et les réunions virtuelles nous a amené à investir spontanément dans notre infrastructure digitale – il a été ainsi plus facile de respecter notamment les directives de l'OFSP, mot-clé homeoffice. La charge de travail n'a pourtant pas diminué. Suite à la fermeture des écoles, la garde à domicile des enfants a capté des ressources précieuses que nous avons dû absorber dans l'équipe au pied levé. Grâce à des apports financiers plus importants de la part des cantons, nous avons pu engager le renfort nécessaire dès mi-2020 : Nadine Kahnt, architecte expérimentée, et Daniel Schaffner, dessinateur en bâtiment avec un master en développement durable, ont complété notre équipe.

Le projet d'emménager à la Zollhaus en tant que locataire de la coopérative Kalkbreite l'année suivante a marqué notre travail, en particulier lors du second semestre. La perspective de participer à un développement durable exemplaire était très motivante : il s'agissait d'unir nos forces !

Les préparatifs pour le quarantième anniversaire du Centre suisse et de sa fondation l'année suivante permirent aux nouvelles recrues de se familiariser avec le riche fonds de documentation, d'études et de rapports du Centre. Les anciens documents photographiques datant des débuts du Centre en 1981 ont été une découverte très spéciale, mais le nombre de projets et d'études sur lesquels le Centre a travaillé ou auxquels il a contribué au fil des ans était également impressionnant ! Certains sujets tels les toilettes adaptées aux fauteuils roulants ou les bordures dans l'espace public ont été plusieurs fois étudiés à travers des essais de terrain ou des modèles. Les résultats restent actuels et valides malgré leur âge respectif, car les exigences du point de vue de l'ergonomie n'ont guère changé.

Afin de familiariser l'équipe en partie renouvelée avec la méthodologie et les principes de base développés par le Centre, nous avons mis sur pied à partir de l'automne 2020 des formations internes basées sur des échanges réguliers de connaissances techniques sous l'égide de Joe Manser et Eva Schmidt. L'année 2020 nous a prouvé une chose : chaque crise amène une opportunité de changement !

### Équipe du Centre suisse au 31 décembre 2020

**Eva Schmidt**, architecte diplômée EPFL, directrice, bases techniques, publications, conseils

**Valérie Ginier**, architecte diplômée EPFL, directrice suppléante, responsable cours Romandie, publications, conseils

**Joe A. Manser**, architecte, membre de la direction, relations publiques

**Peter Habe**, architecte diplômé EPFZ, bases techniques, publications, conseils

**Basil Herzig**, architecte d'intérieur UPSI Lugano, site internet et publications en italien, sensibilisations et conseils

**Nadine Kahnt**, Dipl.-Ing. FH MAS ETH, bases techniques, publications, relations publiques

**Barbara Schaub**, architecte diplômée EPFZ, gestion des conseils pour la construction adaptée aux personnes malvoyantes

**Oliver Kaufmann**, architecte diplômé EPFZ, relations publiques architectes, planificateurs et bienfaiteurs

**Daniel Schaffner**, MSc en développement durable, bases techniques, publications, conseils

**Karin Vögelin**, administration, abonnements bienfaiteurs

## > Bases techniques

**Notre expérience le montre : notre Centre est encore trop souvent mandaté trop tard dans la conception et le développement de projets. C'est particulièrement juste lorsque des problématiques nouvelles apparaissent, comme par exemple pour les bornes de recharge électrique sans obstacles. Le Centre devrait être le premier interlocuteur lorsqu'il s'agit de développer des exigences détaillées, afin d'éliminer d'éventuelles lacunes dans les normes et les directives de construction.**

L'intervention de l'organisation européenne des droits des consommateurs ANEC en 2020 a été une bénédiction pour nos spécialistes : en effet, lors de la publication de la norme EN 81-70 sur les ascenseurs il y a deux ans, les exigences concernant l'utilisation autonome des ascenseurs par des personnes malvoyantes ont été peu prises en compte. Comme les normes européennes sont reprises dans les normes suisses, c'était faire d'une pierre deux coups : grâce à notre savoir et

Lorsque le Tesla-Ownersclub nous a fait remarquer en 2019 qu'aucune borne de recharge électrique n'était conforme à la LHand sur les stations-services des autoroutes, le projet d'ASTRA était déjà bien avancé. La norme SIA 500 ne comprend jusqu'à présent aucune exigence pour des bornes de recharge adaptées au fauteuil roulant ! Plusieurs discussions avec des personnes concernées et des spécialistes ont permis de fixer les exigences géométriques et techniques, résumées dans une nouvelle aide à la planification à paraître en 2021.



### Notre but: mieux coopérer et communiquer avec les organisations et les concepteurs !

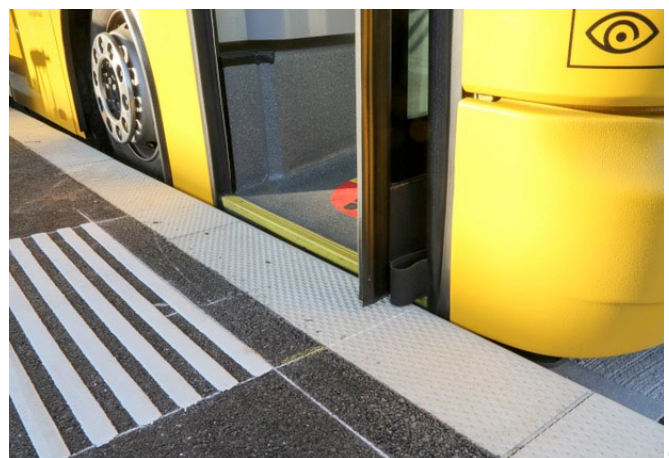
notre effort pour l'élaboration d'exigences adaptées, nous avons pu contribuer aux rectificatifs qui régleront désormais de façon compréhensible les méthodes de détermination et de mesure des contrastes visuels et de l'éclairage sur les tableaux d'ascenseurs.

Au niveau national et après trois ans de collaboration intense de notre part, la norme VSS 40 836-1 « Installation de feux de circulation ; dispositifs complémentaires tactiles et acoustiques » a été publiée. Depuis septembre, la révision de la norme VSS 40 880 « Arrêts de bus » est en cours avec notre soutien (cf. p. 6). Au vu de son importance pour la mise en œuvre d'arrêts utilisables de manière autonome, il est urgent de la réviser. L'objectif est de l'adapter aux prescriptions de la LHand d'ici 2023. Nous avons pu déléguer dans le groupe de travail René Kälin en tant que représentant de la commission technique « Personnes en fauteuil roulant dans les transports publics » (RöV) et avons ainsi resserré notre collaboration avec la VSS.

En 2020, l'un de nos principaux buts a été d'établir une coopération plus efficace et plus intense avec divers spécialistes, tels que services de consultation, organisations des personnes malvoyantes et de défense des intérêts, planificateurs externes ou responsables de construction. Des règles claires au lieu de doublons et de manques de communication !

De même, pour la conception des maisons et centres de vacances, les exigences exactes ne peuvent pas être simplement tirées de l'actuelle norme SIA 500. Pour ce segment

d'habitation, les exigences du logement adaptable sont insuffisantes ! De nouveaux principes seront publiés au cours de l'année anniversaire de 2021 ! Afin que les personnes concernées puissent communiquer plus aisément leurs besoins aux responsables de construction, nous avons aussi complètement révisé la fiche technique 113 « Construction adaptée aux malvoyants ». Cette fiche et d'autres sont indispensables pour la défense d'intérêts (cf. p. 6).



*Une mise en œuvre exemplaire à Menznau dans le canton de Lucerne : des bordures d'accostage hautes y ont été mises en œuvre dans toute la gare routière.*

© Architecture sans obstacles

## > Transmission des connaissances

**Afin de renforcer dans l'opinion public notre présence en tant que centre de compétence national, nous avons prévu beaucoup de choses pour 2020. La bonne nouvelle : nous avons réussi à en réaliser la plupart tout en respectant les directives du OFSP, comme si nous avions un "maintenant plus que jamais" pour contrer la crise. Seul bémol : nous avons dû annuler à plusieurs reprises les cours en Romandie.**

Améliorer la visibilité, renforcer notre présence, agir plus efficacement en public – 2020 était l'année d'un renouveau communicatif ! Ainsi, nous avons donné davantage de poids à des questions actuelles sur l'architecture sans obstacles : avec un symposium d'une demi-journée, nous avons ouvert un échange avec la société cette année.

Peu après, nous avons décidé de simplifier la structure de notre site internet et d'y ajouter une fonction de recherche afin de rendre son utilisation plus pratique et les informations techniques plus faciles à trouver. Il s'agit non seulement de faciliter l'orientation de l'utilisateur mais aussi d'être plus vigilant par rapport à la sécurité des données – un sujet central lors de notre retraite en automne 2020. La mise à jour de notre site web sera disponible durant l'année anniversaire de 2021. Enfin, nous avons renforcé notre présence auprès du réseau « Construction sans obstacles », c.-à-d. auprès des services de consultation en construction, en publiant depuis cette année des newsletters. Nous leur fournissons ainsi des informations de première main, claires et brèves sur les développements actuels et nos nouvelles aides à la planification.

Si les offres de formation en Romandie ont dû être annulées trois fois cette année à cause de la pandémie, il a été possible d'organiser à Zurich un nouveau module de cours avec pour thème la « construction adaptée aux personnes malvoyantes ». Ce projet pilote sera proposé régulièrement à partir de 2021 comme cours d'approfondissement de deux jours.

Lors du premier symposium organisé par notre Centre en septembre, nous avons traité des « seuils de porte de fenêtre », un sujet de préoccupation constant. C'était devenu nécessaire, car la norme SIA 271 « Étanchéité des bâtiments » était en révision en 2020 parallèlement à celle de notre fiche technique 031. D'autre part, de nouvelles connaissances issues de la pratique et du développement de produits allaient y être intégrées, ce qui auraient mo-

difié les spécifications pour la mise en œuvre de seuils accessibles en fauteuils roulants. La table ronde lors du symposium a été modérée par Joe Manser, un des fondateurs du Centre, en présence de Roman Brantschen, Adrian Streich Architekten AG, Urs Spuler, président de la commission technique SIA 271, Jan Munzinger, Losinger Marrazzi et de Remo Petri, Procacp. Des solu-

> **À la surprise générale, la liberté de conception pour les architectes est plus vaste que prévue.**

tions techniques existent bel et bien non seulement pour les seuils de max. 25 mm conformes à la norme SIA 500, mais aussi pour les « seuils zéro ». À la surprise générale, la liberté de conception pour les architectes est plus vaste que prévue. Dans la pratique au cours du processus de planification et selon un avis unanime, une bonne coordination et communication sont déterminantes à certaines interfaces. Les résultats de ce symposium seront intégrés dans la révision de la fiche technique du Centre « Seuils de portes de fenêtre » dont la publication est prévue pour 2021 !



*Les échanges fructueux continuent pendant les pauses lors du premier symposium sur l'Architecture sans obstacles.*

© Architecture sans obstacles

## > Défenses des intérêts et services de conseils

**En 2020, le Centre suisse a fait l'expérience d'un phénomène plutôt rare : mise à part notre intervention dans des expertises importantes, la hausse de demande de consultation nous a surpris. Celle-ci a abouti à de nouveaux travaux de fond pour la défense d'intérêt au sujet de la « construction pour les personnes malvoyantes ». Notre charge de travail n'a donc pas diminué.**

En effet, il arrive régulièrement que l'accessibilité sans obstacles ne soit pas prise suffisamment en compte dans des projets d'infrastructure projetés actuellement. Plus prosaïquement : pourquoi une personne en situation de handicap devrait-elle vouloir utiliser qu'une seule et même ligne de bus ? Devrait-elle limiter son mode de vie ? La LHand a fixé un délai de mise en œuvre jusqu'à fin 2023 pour permettre aux personnes en situation de handicap l'utilisation de tous les arrêts publics de façon autonome ! En 2020, le Centre suisse a donc été contraint d'intervenir dans trois projets majeurs de gares routières.

Discernant un changement de mentalité dans le canton de Lucerne, nous avons choisi de ne pas porter le cas de Wolhusen devant le tribunal fédéral. Ainsi, nous avons pu négocier avec les autorités responsables des optimisations du projet approuvé, qui améliorent d'une façon significative l'utilisabilité des arrêts de bus par les personnes en fauteuil roulant : grâce à une sur-élévation partielle – le fameux coussin – il sera possible après les travaux fin 2021 d'entrer et sortir de façon autonome au niveau de la deuxième porte sur toutes les lignes de bus (!), et non pas seulement, comme initialement planifié, à un des cinq arrêts. En tant que centre de compétence national, nous misons sur le dialogue et le conseil pour rechercher de solutions créatives et faites sur mesure, et nous n'utilisons la voie juridique que pour initier des changements positifs pour l'avenir. D'ailleurs, dans le cas des deux autres gares routières à Ebikon et à Burgdorf, nous avons transmis nos propositions d'amélioration aux autorités et départements publics en charge.

Heureusement, nous avons également pu recenser une hausse significative des demandes de conseils techniques en 2020 : nous avons souvent été contactés au sujet d'interprétations des normes ou des règlements juridiques. Dans le cadre des conseils techniques au sujet de la construction adaptée aux personnes

malvoyantes, Barbara Schaub et Eva Schmidt se sont surtout occupées de la conception de marquages tactilo-visuels pour des infrastructures publiques comme les gares ferroviaires ou routières. En complément, le



**Nous n'utilisons la voie juridique que pour initier des changements positifs pour l'avenir.**

Centre a révisé en 2020 le concept de mise en œuvre « Construction adaptée aux personnes malvoyantes », existant depuis 2006, document utile principalement pour la défense d'intérêts. Cet instrument définit la répartition des tâches entre les divers centres ou services et les groupes de soutien. En plus, nous avons publié en allemand le guide « Vorgehen bei Baufragen » (Procédure pour les questions liées à la construction adaptée aux personnes malvoyantes) afin d'illustrer la collaboration avec les services de consultation cantonaux et d'expliquer les démarches par étapes dans des projets de construction pour la défense des intérêts par les organisations des personnes malvoyantes.



*À la gare routière de Delémont, des lignes de guidage bien conçues amènent les voyageurs aux différents perrons.*

## > Membres donatrices et donateurs

Une fois de plus, nous vous remercions toutes et tous chaleureusement, vous qui soutenez notre Centre avec pour but une société durable et ouverte à toutes et tous, et ce malgré la pandémie actuelle.

Ce faisant, vous contribuez effectivement à l'égalité des personnes en situation de handicap et à une société construite de façon durable pour demain. En effet, vous permettez la recherche et le développement de bases techniques pour une architecture sans obstacles ainsi que la publication d'aides à la planification actuelles et axées sur la pratique. En tant que bienfaitrice

ou bienfaiteur, vous en recevez automatiquement les résultats sous forme de publications présentant les informations les plus récentes. Sur notre site internet, vous avez également la possibilité de constituer une collection de documents sous forme de dossier et vous profitez de tarifs réduits pour nos colloques et nos cours de formation. Grâce à vous et grâce à une demande en hausse, nous pouvons les développer d'année en année ce qui est très encourageant.

Personnes particulières, par an : Fr. 60.- / € 60.-  
Entreprise, par an : Fr. 200.- / € 200.-

## > Finances

Grâce à l'augmentation des contributions annuelles par les cantons sur proposition du DTAP et à la donation généreuse d'un membre, nous avons un bilan annuel légèrement positif cette année. Ces contributions nous ont permis de contrebalancer les effets financiers des restrictions sanitaires dus à l'annulation de certains cours et à une hausse significative des coûts.

### Comptes d'exploitation 2020

	Dépenses
Frais de personnel	733'462
Frais d'exploitation et d'administration	183'077
Projets bases techniques	75'865
Projets relations publiques	44'818
Services de consultations cantonaux	315'500
Remboursement Fondation	27'776
<b>Somme</b>	<b>1'380'498</b>

	Recettes
Contrat de prestations Confédération	755'890
Contributions cantons	265'480
Contributions membres donateurs	100'792
Contributions conseil handicap visuel	98'934
Compensations, projets, dons	159'402
<b>Somme</b>	<b>1'380'498</b>

### Bilan de la Fondation au 31 décembre 2020

	Actifs
Liquidités	1'082'942
Créances	41'275
Cautions	26'235
Immobilisations corporelles, actifs transitoires	19'781
Immobilisations financières	46'000

	Passifs
Engagements	114'121
Provisions pour le personnel	500'000
Capital libre	665'430

Fortune Fondation au 31.12.2019	1'137'872
Gain de capital	27'558
<b>Fortune de la Fondation au 31.12.2020</b>	<b>1'165'430</b>

Indépendamment des comptes annuels 2020, nous avons pu financer l'aménagement de nos nouveaux locaux à la Zollhaus grâce à des donations. Nous en remercions chaleureusement toutes les bienfaitrices et tous les bienfaiteurs à ce sujet, et plus particulièrement les fonds et fondations suivantes : « La Loterie, canton de Zurich », « Département des finances, Ville de Zurich », « Ernst Göhner », « Hedy und Fritz Bender », « Suisse CEREBRAL », « Martha Bock » et « Hans Vontobel, pour la promotion du bien commun ».

Le Centre spécialisé suisse pour une Architecture sans obstacles est porté par la « Fondation en faveur d'un environnement construit adapté aux handicapés ». Celle-ci existe depuis 1981, année déclarée comme celle des handicapés par l'ONU.

En 2020, nous avons toutes et tous pu ressentir les effets des barrières liées aux restrictions sanitaires entravant notre liberté de mouvement et de voyager. Lors de l'assemblée annuelle de la fondation, René Dobler, directeur exécutif de la Fondation pour le tourisme social, a souligné l'importance de trouver des mesures judicieuses, notamment dans les bâtiments existants, et le côté essentiel des systèmes d'information et de réservation avec des renseignements complets et nécessaires aux personnes en fauteuil roulant, afin de garantir des vacances véritablement reposantes.

Mis à part les points ordinaires de l'ordre du jour, le Conseil de fondation a aussi honoré l'engagement de Jean-Claude Fischer. En tant que représentant des personnes en fauteuil roulant et ancien conseiller en construction du canton de Fribourg, il a siégé au Conseil de fondation depuis 1990. Il est remplacé en 2020 par la septuple championne du monde en handbike, Ursula Schwaller. Elle est architecte et membre d'un bureau d'architecture à Düringen. Nous lui souhaitons la bienvenue !

### Membres du Conseil de fondation

**Prof. Christina Schumacher**

Présidente, lic. phil. I, professeure de sciences sociales à la Haute Ecole du Nord-Ouest de la Suisse, Zurich

**Gian Carlo Bosch**

Vice-président, architecte diplômé FH/SWB, Bosch & Heim Architekten AG, Coire

**Prof. Dr. Heike Bischoff-Ferrari**

Directrice de la clinique de gériatrie, Hôpital universitaire Zurich

**Ursula Schwaller**

Architecte diplômée FH/HES, athlète en fauteuil roulant, Düringen

**Manuel Gysel**

Architecte diplômé ETHZ/ SIA, Isler und Gysel Architekten, Zurich

**Christian Lohr**

Conseiller national, publiciste, journaliste RP, Kreuzlingen

**Tobias Reinhard**

Architecte diplômé ETHZ/SIA Bern, représentant des membres donateurs, Bern

**Patrick Röösl**

Architecte diplômé ETS/SIA, membre de Sonos, Zoug

**Mark Roth**

Expert-comptable diplômé, économiste d'entreprise HES, Budliger Treuhand AG, membre du Conseil de la Banque cantonale zurichoise, Zurich

**Prof. Dr. Ulrich A. Weidmann**

Vice-président ETHZ, Zurich

**Dr. Hans-Peter Wessels**

Conseiller d'Etat, membre de la conférence suisse des Directeurs cantonaux des Travaux publics, de l'Aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), Bâle-Ville

**Stefan Zappa**

Psychologue de l'organisation, vice-président de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA, Zurich

**Maria Zurbuchen-Henz**

Architecte diplômée ETHZ, M+B Zurbuchen-Henz architectes, Lausanne